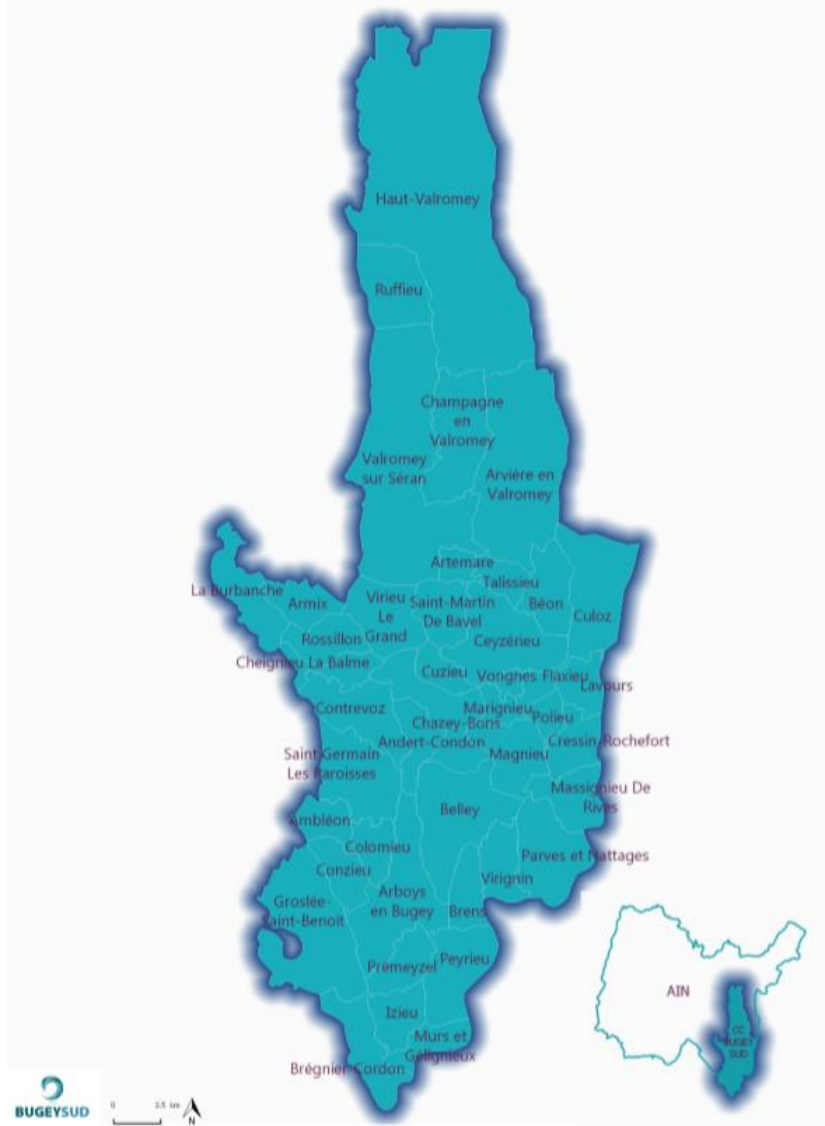




Périmètre de la Communauté de Communes BUGEY SUD au 1er janvier 2019



Ce rapport, établi en application de l'article L2224-5 du code général des collectivités territoriales, et en réponse au décret n° 2000 – 404 du 11 mai 2000, présente le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de la Communauté de communes BUGEY SUD.

Il synthétise les caractéristiques du service en 2019 et comprend des indicateurs d'ordre techniques et financiers qui concernent notamment les quantités collectées par flux de déchets, les équipements en service, les modes de valorisation et de traitement proposés. Les dépenses afférentes à la collecte et au traitement ainsi que les modalités de financement du service sont également détaillées.

Ce document sera présenté au Conseil Communautaire de la Communauté de communes Bugey Sud, conformément aux dispositions de l'article L1413-1 du code général des collectivités territoriales. Il devra également être transmis aux conseils municipaux de chaque commune membres qui devront prendre acte de ce rapport par délibération. Il est à disposition du public.

RAPPORT ANNUEL 2019

LES COMPETENCES

- > Collecte des Ordures Ménagères (OM)
- > Transfert des OM vers l'incinération et Traitement
- > Collecte sélective
- > Transfert des matières sélectives vers les exutoires et Traitement
- > Compostage
- > Déchetteries (Belley, Culoz, Virieu le Grand)
- > Co-Compostage des végétaux à la ferme
- > Prévention des déchets



> **43 communes desservies – 33 665 habitants**

> **Une collecte OM qui a évolué du Porte-à-Porte aux Points d'Apports TRIMAX :**

Collecte en Point d'Apport TRIMAX :

Calendrier de la fin de la mise en place de la **collecte en conteneurs semi-enterrés** :

- **en avril 2019** : Cressin-Rochefort, Flaxieu, Lavours, Magnieu/St Champ, Marignieu, Massignieu de Rives, Parves-Nattages, Polliou, Vongnes
- **fin octobre 2019** : Belley (de juillet à fin octobre : double collecte assurée en PAP et en CSE car tous les sites ne sont pas encore installés)



LE TRANSFERT ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

Des installations performantes...

**Le quai de transfert à
Belley, un quai optimisé :**

6 881 t OM transférées à
Bourgoin Jallieu

1 777 t DIB transférées à
Chamoux sur Gelon pour la
fabrication d'un combustible
de substitution



L'incinérateur à Bourgoin Jallieu (SITOM Nord Isère)

La Communauté de communes BUGEY SUD adhère au Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères (SITOM Nord Isère). Ce dernier gère le traitement des déchets ménagers résiduels avec valorisation énergétique. Le SITOM regroupe aujourd'hui 212 communes de l'Isère, de l'Ain, du Rhône et de la Savoie, représentant 392 000 habitants (recensement INSEE 2011), et incinère plus de **170 000 tonnes de déchets par an**.

18 156 tonnes de
déchets ont transité
par les différentes
installations de la CCBS
en **2019**

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL :

Pour réduire la quantité des déchets ménagers...

A ce jour **2 065** foyers sont équipés de composteurs individuels



BUGEYSUD TRIMAX



MODALITES DE RETRAIT
* Déchetteries de Belley,
Culoz ou Virieu le Grand
(se munir d'une photocopie
d'un justificatif de domicile)

Le compost

Simple à réaliser !

Un engrais naturel et gratuit !

Nombre de composteurs vendus en 2019

42

25 € en déchetterie

Communauté de communes BUGEY SUD - 34 Grande Rue - 01300 Belley
Tél. 04 79 81 41 05 - www.ccbugeysud.com

Le compostage est la transformation des déchets fermentescibles par des micro-organismes en présence d'humidité et d'oxygène. Il permet d'obtenir un **amendement organique naturel**, nécessaire à la vie du sol.

Faire du compost, quels avantages ?

- > Obtenir gratuitement un engrais naturel et éviter l'achat et l'utilisation d'engrais chimique.
- > Réduire le volume de sa poubelle, et ainsi limiter les coûts de gestion des déchets : moins de déchets à collecter et à traiter c'est moins de transport, moins d'incinération...

LE CO-COMPOSTAGE A LA FERME :

La valorisation des végétaux...

Hausse du tonnage par rapport à 2018

1 752 T de co-compost produites en 2019
(1 407 T en 2018)



Les végétaux reçus dans les déchetteries sont broyés, puis mélangés à du fumier de bovins. Après plusieurs retournements, le compost est épandu sur les prairies des agriculteurs du Bugey à Belley, Brens et St-Martin-de-Bavel.

DECHETTERIES :

138 295 visiteurs en 2019,
soit 11 525 visites par mois



3 déchetteries : Belley, Culoz et Virieu le Grand réservées uniquement aux habitants de la Communauté de communes BUGEY SUD, soit une déchetterie pour **10 000** habitants.

Horaires d'été à Belley :

Du lundi au samedi

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Horaires d'été à Virieu le Grand :

Lundi, mercredi et jeudi

De 14h00 à 19h00

Mardi, vendredi et samedi

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Horaires d'été à Culoz :

Mardi, jeudi et vendredi

De 14h00 à 19h00

Lundi, mercredi et samedi

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Horaires d'hiver 3 déchetteries :

Les déchetteries ferment à 17h30 au lieu de 19h00. *Les changements d'horaires*

(été/hiver) se calquent sur les changements

d'heure (passage heure d'été / heure d'hiver).

[Fermé les jours fériés]

**Conventionnement déchetteries
limitrophes au territoire :**

Déchets volumineux acceptés et recyclés :

- Gravats ⇒ Recyclage matériaux inertes
- Ferraille et métaux non ferreux ⇒ S.M.E. Culoz
- Bois de chaufferie ⇒ Chaufferie
- Bois traité ⇒ Aggloméré Savoie Pan
- Carton ⇒ Cartonnerie SAICA
- Déchets électriques électroniques ⇒ Valorisation énergétique et recyclage métaux
- Végétaux ⇒ Co compostage
- Tout venant ⇒ Préparation combustible cimenterie
- Pneus ⇒ Valorisation énergétique ALIAPUR
- Déchets toxiques ⇒ Centre de regroupement Valespace, traitement tredi
- Piles ⇒ Recyclage métaux Corépile
- Huile de friture ⇒ Valorisation énergétique Trialp
- Huile de moteur ⇒ Régénération
- Polystyrène expansé ⇒ Récupération matière chantier valoriste
- Capsules de Café Nespresso ⇒ Récupération matière alu SUEZ
- Textiles ⇒ Récupération matière le Relais
- Plâtre et Placoplâtre ⇒ Recyclage Nantet

Bilan des entrées : 138 295 visites / an

Belley : 83 499 visites / an

⇒ moyenne : 6 958 visites / mois ⇒ soit + 15,63 % en 1 an

Virieu : 24 716 visites / an

⇒ moyenne : 2 060 visites / mois ⇒ soit – 12 % en 1 an

Culoz : 30 080 visites / an

⇒ moyenne : 2 507 visites / mois ⇒ soit – 2.75 % en 1 an

Conventions avec autres collectivités	Nom déchetterie	Communes desservies	Nombre d'habitants
SICTOM de la région de Morestel	Avenières	Izieu/Brégnier	828
CC Plaine de l'Ain	Lhuis	Groslée-St-Benoît	1191
SICTOM du Guiers	St Genix sur Guiers	Murs/Géligneux	100
CC de Yenne	Yenne	Parves et Nattages	936
Service PAP encombrants	Fréquence de collecte	Communes desservies	Nombre de visites par an
CCBS	2 fois par an	Haut-Valromey	356

BILAN 2019 DES TONNAGES SUR LES 3 DECHETTERIES

BILAN DES TONNAGES SUR LES 3 DECHETTERIES							
ANNEE 2019							
	BELLEY	VIRIEU	CULOZ	Totaux	Kg / Hab	Réalisation 2018 Tonne Kg / Hab	
Ferraille	282,02	187,32	157,32	626,66	18,61	623	18,50
Carton	285,79	101,45	101,03	488,27	14,50	452	13,43
Bois	374,60	50,13	92,48	517,21	15,36	273	8,11
Bois dérivé	575,84	348,31	354,03	1 278,18	37,97	1 803	53,55
Végétaux	937,13	347,13	467,39	1 751,65	52,03	1 408	41,81
Huile végétale	2,46	0,25	0,55	3,26	0,10	4	0,12
D E E E	137,68	64,33	56,42	258,42	7,68	356	10,56
Textiles	43,48	27,40	15,96	86,84	2,58	104	3,08
Capsules café	1,65	0,54	0,72	2,91	0,09	1	0,04
Pneu	22,60	10,38	21,88	54,86	1,63	67	1,98
Huile moteur	9,54	6,66	6,66	22,86	0,68	22	0,66
Batteries	5,71	0,00	1,30	7,01	0,21	16	0,49
DDMenagers (ECO DDS)	11,84	6,28	5,48	23,59	0,70	34	1,00
DDS (pro hors ECO DDS)	25,71	10,72	8,01	44,44	1,32	29	0,85
Plâtre	147,82	86,56	74,56	308,94	9,18	376	11,16
Encombrants Valorisation énergétique	844,36	443,24	489,09	1 776,69	52,78	1 674	49,72
Eco-mobilier	296,88	131,30	130,30	558,48	16,59		
TOTAL RECYCLE	4005,10	1822,00	1983,18	7810,27	232,00	7 240	215,07
Gravats	862,99	442,95	381,93	1 687,87	50,14	1 514	44,96
TOTAL GRAVATS	862,99	442,95	381,93	1687,87	50,14	1 514	44,96
TOTAL	4868,09	2264,95	2365,11	9498,14	282,14	8 754	260,02



EVOLUTION DES TONNAGES DECHETTERIES SUR 4 ANS

Tonnages Traitement	2016	2017	2018	2019	N / N-1
Ferraille	625,88	638,50	622,76	626,66	0,63%
Papier-Carton	426,54	457,67	452,26	488,27	7,96%
Bois	300,47	299,48	273,17	517,21	89,34%
Bois dérivé	1 060,74	1 388,01	1 802,88	1 278,18	-29,10%
Végétaux	2 129,98	1 745,37	1 407,52	1 751,65	24,45%
Textiles	81,93	108,10	103,63	86,84	-16,20%
Huile Friture	5,87	5,14	3,92	3,26	-16,93%
Capsules café	2,63	2,55	1,36	2,91	114,69%
DEEE	386,31	349,08	355,63	258,42	-27,33%
Pneu	45,91	62,67	66,62	54,86	-17,65%
Huile moteur	7,47	21,64	22,17	22,86	3,11%
Batteries	14,31	16,46	16,39	7,01	-57,24%
Hors ECO DDS	28,49	27,84	28,61	44,44	55,32%
Eco DDS	29,50	35,23	33,67	23,59	-29,92%
Plâtre	212,38	160,48	375,70	308,94	-17,77%
Encombrants	1 406,11	1 468,84	1 673,94	1 776,69	6,14%
Eco-mobilier	0,00	0,00	0,00	558,48	
TOTAL RECYCLE	6 764,52	6 787,05	7 240,23	7 810,27	7,87%
Gravats	2 118,05	1 735,31	1 513,50	1 687,87	11,52%
TOTAL C.E.T.	2 118,05	1 735,31	1 513,50	1 687,87	11,52%
TOTAL	8 882,57	8 522,36	8 753,73	9 498,14	8,50%

> Tonnages en hausse de **8,50 %**

> 9 498 Tonnes en 2019 équivalent à **282 kg / hab / an**

BILAN DES ACTIONS DE REDUCTION ET DE VALORISATION DES DECHETS



	2017		2018		2019		Evolution des tonnages
	Tonne	Kg / Hab /an 33 665 hab	Tonne	Kg / Hab /an 33 665 hab	Tonne	Kg / Hab /an 33 665 hab	2018 à 2019
OM	6 794	201,81	6 968	206,98	6 881	204,40	→ -1,25%
Déchetteries	8 522	253,14	8 754	260,02	9 498	282,13	↗ 8,50%
Collecte sélective							
- EMR	678	20,1	642	19,1	736	21,9	↗ 14,67%
- JMP	671	19,9	734	21,8	754	22,4	→ 2,70%
- Verre	1 277	37,9	1 357	40,3	1 328	39,5	→ -2,13%
TOTAL	17 942	533,0	18 455	548,2	19 197	570,2	↗ 4,02%

On note une augmentation globale des tonnages sur l'ensemble des flux à l'exception du verre et des OM.

BILAN PLAN DE PREVENTION DECHETS 2019

La CCBS poursuit son engagement auprès du Conseil Départemental de l'Ain avec un plan local de prévention des déchets

Le Broyage des végétaux à domicile en partenariat avec LES BRIGADES VERTES :



> **59 interventions de broyage en 2019**, 59 en 2018, 68 en 2017, 53 en 2016, 68 en 2015, 72 en 2014, 14 en 2013

Le compostage collectif en partenariat avec J'ART D'AIN PARTAGES :



> **Soit 17 établissements équipés au total depuis 2014** : Ecole Montessori du Valromey, Collège et Lycée du Bugey, Collège du Valromey, Le Collège Henri Dunand à Culoz, Maison St Anthelme à Belley, Foyer Clos Lambert à Artemare, ESAT à Virieu le Petit, Jardins Familiaux de la Rodette à Belley, Centre Social de Belley, la Maison de l'Enfance « Le Grand Logis » à St Martin de Bavel, la Résidence « Les Millepertuis » à Belley + 1 site supplémentaire à la Gendarmerie de BELLEY, la commune de Colomieu, la Résidence « Ameyzieu » à Talissieu, les Immeubles « Brillat Savarin » à Belley, la maison du Marais à Ceyzérieu

Manifestations éco-responsables :



> 9 manifestations soutenues en 2019 dans leur tri et gestion des déchets : *Rando des Lacs, fête du Port à Virignin, Festival Rock'Fort à Cressin-Rochefort, Semaine omnisport à Artemare, Bugey Expo à Belley, Fête du vélo à Culoz, Comité des fêtes Lavours, Amicale sapeurs pompiers culoz, Associations les Festives à St Martin de Bavel...*

Récupération de matériel en partenariat avec SIAFM :



> SIAFM : subvention versée par la CCBS pour le transport d'un conteneur de 77 m3 de matériel à Madagascar

Action couches lavables :



- > proposition de location de couches lavables aux familles
- > 3 formations couches lavables en 2019
- > accompagnement Maternité de Belley pour la mise en place des couches lavables dès la naissance des bébés

Partenariat avec la Ressourceries « Les Valoristes Bugey Sud » :



- > VBS : subvention versée par la CCBS + présence sur les 3 déchetteries des valoristes pour récupération de matériels que les habitants du territoire de la CCBS souhaitent leur donner plutôt que de les destiner à l'incinération



LES INDICATEURS FINANCIERS :

Maintien du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères à 7,99 %

Montant des dépenses de fonctionnement pour l'année 2019 : 3 890 519,35 €

Modalité d'exploitation : Prestataires de service

Montant annuel versé aux prestataires de marchés :

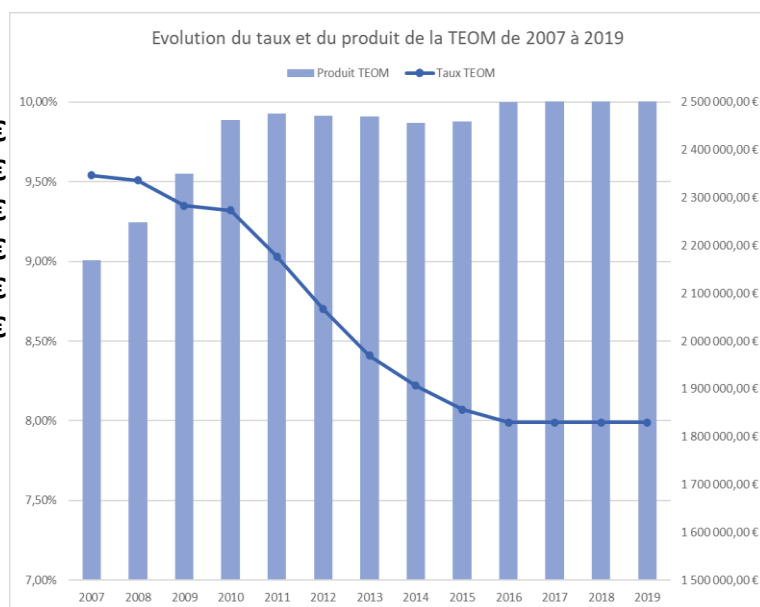
<i>Collecte OM :</i>	650 053,38 €
<i>Déchetteries :</i>	823 130,64 €
<i>Collecte sélective :</i>	304 262,10 €
<i>Centre de tri :</i>	223 095,33 €
<i>Quai de transfert :</i>	207 999,05 €
<i>Incinération (SITOM N.I.) hors marché :</i>	931 020,95 €

Modalité de financement :

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Endettement : annuité d'emprunt :

275 551,50 €/an, soit environ **8,14 €/hab/an**



Moyens humains du service TRIMAX au quotidien : 2 E.T.P (Equivalents Temps Pleins) + 0,5 E.T.P (missions ponctuelles)

- ➔ Un responsable de service
- ➔ Une assistante (administrative et comptable)
- ➔ Une assistante en CDD depuis août 2019 (pour validation des inscriptions pour le contrôle d'accès en déchetteries)

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Libellé dépenses	Montant en €	%
Collecte des ordures ménagères	650 053,38	16,71%
Traitement des ordures ménagères	931 020,95	23,93%
Déchetteries	823 130,64	21,16%
Co-compostage	48 313,78	1,24%
Collecte sélective et tri	527 357,43	13,55%
Accueil, gestion et transport quai SIVOM	207 999,05	5,35%
Intérêts des Emprunts & opérations financières	35 222,77	0,91%
Charges à caractère général	265 365,91	6,82%
Frais de personnel	117 227,20	3,01%
Contributions diverses + subvention associations	88 977,44	2,29%
Amortissements et écritures immobilisations	195 850,80	5,03%
TOTAL	3 890 519,35	100%

Résultat de fonctionnement 2019 sans reprise excédent antérieur : + 50 727,47 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Libellé recettes	Montant en €	%
TEOM	2 868 596,00	66,70%
Subv Conseil Général Prévention déchets	10 000,00	0,23%
Amortissements	-	0,00%
Dépôts sauvages, vte composteurs, divers	19 165,35	0,45%
Excédent reporté	359 207,74	8,35%
Subv éco emballages,eco folio, éco DDS	415 689,42	9,67%
Repreneurs matières	374 517,39	8,71%
Recyclage et valorisation végétaux communes	18 263,10	0,42%
TOTAL	4 300 454,56	100%

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Libellé dépenses	Montant en €	%
Déficit d'investissement	187 818,34	10,78%
Achat véhicule	14 842,76	0,85%
Intégration frais études	2 246,40	0,13%
Frais étude plateforme bois-énergie	11 506,56	0,66%
Achat bennes déchetteries + benne papiers adm	41 340,00	2,37%
Fournitures conteneurs semi-enterrés	503 266,39	28,90%
Travaux mise en place conteneurs semi-enterrés	303 025,67	17,40%
Travaux aménagement déchetteries	495 845,41	28,47%
Capital emprunt quai	181 598,70	10,43%
TOTAL	1 741 490,23	100 %

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Libellé recettes	Montant en €	%
Affectation en réserve	1 055 070,34	58,07%
FCTVA	129 716,00	7,14%
Subvention budget général (attente FCTVA)	373 100,00	20,53%
Subvention tx déchetteries + CSE	60 000,00	3,30%
Amortissements et écritures immo	199 097,20	10,96%
TOTAL	1 816 983,54	100%

REDEVANCES SPECIALES :

Les chiffres clés 2019

La collecte des papiers de bureaux

137 établissements concernés
(+ 1 entreprise par rapport à 2018).

Tarif : **30 €** la corbeille collectée,
tarif inchangé depuis 2008.

Adhésions 2019 :

Belley : clinique vétérinaire du Bas-Bugey

Chazey-Bons : DUMAS TP

Montant effectivement perçu au titre de :
2019 : 16 640 €

Pour mémoire 2018 : 17 070 €



ENTREPRISES

Nombre d'entreprises assujetties à la redevance :

- 38 en collecte supplémentaire (en 2017 : 40),
- 42 en incinération des déchets assimilables aux OM (en 2017 : 44), soit 1 021 tonnes concernées
- 43 en déchetteries (en 2018 : 44), soit 281 tonnes concernées.

Montant effectivement perçu au titre de 2019 :

208 656 €

Pour mémoire 2018 : 178 179 €

CAMPINGS

Liste des campings asujettis à la redevance :

Artemare, Brégnier-Cordon, Champagne en Valromey, Culoz, Massignieu-de-Rives, Murs-et-Gélignieux, Songieu et Virieu-le-Grand.

Montant effectivement perçu au titre de 2019 :

9 720 €

Pour mémoire 2018 : 9 453 €

LISTE ANNUELLE DES MARCHES ATTRIBUES EN 2019

Le tableau ci-après retrace les résultats des différentes consultations lancées en 2019 par la CCBS, en vue de retenir, après mise en concurrence et détermination du meilleur rapport qualité-prix, diverses entreprises pour la réalisation de ses activités.

17

LISTE ANNUELLE DES MARCHES ATTRIBUES EN 2019

EXPLOITATION DE TROIS DECHETTERIES, TRANSPORT ET VALORISATION DES DECHETS

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant H.T.
Lot 1 : Accueil du public, gestion des déchetteries et du haut de quai de transfert	19/05/2020	Sté TRIALP	73000 CHAMBERY	334 020 € H.T.
Lot 2 : Transport et valorisation des déchets	19/05/2020	Sté SME ENVIRONNEMENT	01300 CHAZEY-BONS	228 700 € H.T (montant estimé)

ORIENTATIONS 2020 : SERVICE TRIMAX

Collecte des ordures ménagères en conteneurs semi-enterrés

- > Ajustement des besoins

Collecte Gros Producteur

- > Optimisation de la collecte Gros Producteur

Plan prévention déchets 2020 : « Territoire zéro déchet zéro gaspi »

- > Développement du compostage individuel
- > Broyage des végétaux à domicile
- > Manifestations éco-responsables
- > Récupération de matériel pour les enfants de Madagascar (association SIAFM)
- > Collecte des papiers de bureau
- > Location de couches lavables
- > Subvention VBS

Mise en fonctionnement du contrôle d'accès déchetterie

- > Prise en charge des inscriptions
- > Contrôle d'accès par lecture de plaque d'immatriculation

Marché collectes sélectives (verre, emballage, papier)

- > Relance des 3 lots de marché des collectes sélectives

Actions de sensibilisation au tri

- > Renouvellement des interventions d'un intervenant pour la sensibilisation au tri dans les écoles

Optimisation quai de transfert

- > Rassemblement du flux emballage au quai de transfert

Prise en compte contrainte budgétaire

- > Déficit structurel diagnostiqué depuis la prise de compétence (359 000 €) en lien avec les investissements TRIMAX et remise aux normes des déchetteries

Moyens humains

- > Conforter l'équipe pour une meilleure qualité de service et assurer les nouvelles missions liées aux changements des méthodes de collecte et de contrôle de l'accès en déchetterie

ABREVIATIONS ET SIGLES

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
B.O.M : Benne Ordures Ménagères
C.C. : Communauté de Communes
C.E.T. : Centre d'Enfouissement Technique
CS : Collecte Sélective
D3E (DEEE) : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
D.D.M : Déchets Dangereux Ménagers
D.I.B. : Déchet Industriel Banal
D.M.S. : Déchets Ménagers Spéciaux
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
ELA : Emballage pour liquide alimentaire
E.M.R. : Emballages Ménagers Recyclables
EX. : Exercice
F.M.A : Fonds Mouvant Alternatif
J.M.P. : Journaux Magazines Prospectus
OM : Ordures Ménagères
PàP : Porte à Porte
PAV : Point d'Apport Volontaire
PEHD : (Flacons plastique) Polyéthylène Haute Densité
PET : (Bouteilles plastique) Polyéthylène Téréphtalate
RRA : Région Rhône-Alpes

La CCBS remercie :

Tous les habitants de son territoire qui participent à la bonne gestion des déchets en respectant les consignes de tri ;

Les élus locaux et agents municipaux qui contribuent à faire circuler les messages favorisant la valorisation et le recyclage ;

Les ambassadeurs du tri pour leurs missions d'information sur les gestes de tri auprès des foyers et notamment dans les communes où la collecte a évolué du Porte à Porte à l'apport volontaire TRIMAX.



**BUGEYSUD
TRIMAX**

Ordures ménagères | Tri | Déchetteries



Tél. 04 79 81 01 99
www.bugeysud-trimax.fr

34 Grande Rue – 01300 Belley

www.bugeysud-trimax.fr